

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES MEMBRES DU BUREAU

Du mercredi 23 février 2011

Au domicile de Mme et Mr DE MARCO, 158 avenue des Lilas 64000 PAU

Objet :

- ✓ **créer l'association** (Nom : domaine des Lilas ? des Jonquières ? des Bleuets ? autres propositions ?) et **élire le Conseil d'Administration**,
- ✓ **valider les courriers** à destination de la Mairie et du Commissaire de Police.
- ✓ **améliorer la page d'accueil du site** créé par Mr RULLIERE.

Membres Présents :

Mr BAGUET Jean Claude, Mr DA SILVA José, Mme DE MARCO Isabelle,
Mr GONZALEZ Joseph, Mme LETELLIER Karine, Mr RULLIERE Félix,
Mr SOUBERBIELLE-GRADA Jean, Mr et Mme VERGEZ Michel et Laurence.

1. Création de l'association, Il a été décidé de la nommer « Association Domaine des Jonquières et des Lilas ».

Ouverture d'un compte pour l'association à la poste, à priori, organisme le plus approprié pour la création d'un compte associatif.

Une cotisation de 5 euros par membre a été fixée. Un bulletin d'adhésion va être créé par Mme DE MARCO. Ce bulletin ainsi que la demande de cotisation seront présentés par les membres du bureau aux adhérents mais également à ceux qui ne le sont pas encore et qui souhaitent le devenir.

La possibilité d'organiser un repas de quartier courant septembre a été envisagée, il a également été question de prévoir un vide grenier. La décision sera prise après consultation de tous les adhérents.

Election des membres du Conseil d'Administration :

- **Présidente** : Mme LETELLIER Karine,
- **Trésorier** : Mr SOUBERBIELLE-GRADA Jean,
- **Secrétaire et Trésorière Adjointe** : Mme DE MARCO Isabelle.

2. Validation des courriers destinés à Madame le Maire et le Commissaire Principal après quelques modifications. Chaque membre de sa rue passera au domicile des adhérents afin de les faire signer. Au préalable, ils seront envoyés à chaque signataire afin qu'il en prenne connaissance avant la visite du représentant.

3. Création du site de l'association par Mr RULLIERE :

Deux pages seront créées, une page à destination des membres du bureau et une autre pour les adhérents. Une inscription est à faire auprès de la CNIL, normalement gratuite.

Voici l'adresse du site :

<http://asso-lilajoncq.perso.sfr.fr/>

Il sera alors possible de retrouver des informations utiles (adhérents, membres du bureau), mais aussi de communiquer via le blog.

Mr RULLIERE sera le modérateur du blog. Il sera ouvert à 35 participants. Au-delà, il faudra payer une cotisation annuelle dont le montant n'est pas très élevé. (à voir).

Création de la page d'accueil du site : il a été décidé d'inscrire :

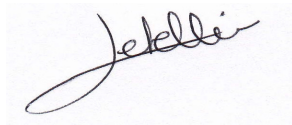
« Du Plaisir à se connaître et à parler »

L'association a été impulsée par des événements qui ont eu lieu dans le quartier et à pour but de faire de notre quartier « un petit village où il fait bon vivre ».

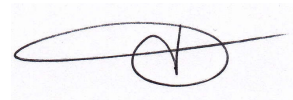
La réunion s'est terminée vers 20 h, prolongée par un pot de l'amitié,
Merci à tous pour votre investissement.

Pau le 24 février 2011.

La Présidente

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J. Lelli', written in a cursive style.

La Secrétaire

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large loop followed by a circle and a vertical line, written in a stylized cursive.